

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

15 octobre 2016

L'an deux mil seize, samedi quinze octobre à 14 heures, les membres de l'association "ProGECO Moto " se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Loiras-le Bosc (Hérault).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents physiquement et représentés ainsi que la liste des votes par correspondance reçus. Ceci laisse apparaître un total de _____ membres présents, représentés ou votant par correspondance.

Cette assemblée faisant suite à une précédente assemblée avortée, quorum non atteint, le 26 septembre 2016, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration
- Règlement intérieur
- Questions diverses

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires au vote des différents points, et tels qu'ils ont été adressés par voie électronique à l'ensemble des adhérents.

Il expose ensuite les modalités et objectifs de cette assemblée et propose de réaliser les votes à main levée ce qui ne rencontre aucune objection. Un rapide débat s'ouvre entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'instaure.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour :

▪ **Première résolution : Election du Président de séance.**

L'Assemblée Générale des présents, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de Président de séance Monsieur Pierre Geffrin.

Soumise au vote, cette résolution recueille 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Deuxième résolution : Désignation des scrutateurs.**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de scrutateur(s)

Monsieur / ~~Madame~~ Pierre FLORES

Monsieur / ~~Madame~~ Vincent CHAVARONE

Soumise au vote, cette résolution recueille 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Troisième résolution : Désignation du Secrétaire de séance.**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décidé de désigner, en qualité de Secrétaire de séance

Madame Anne Baron

Soumise au vote, cette résolution recueille ~~35~~ 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

PK AB
F.P
v

▪ **Quatrième résolution : Adoption du Rapport moral**

Le Président donne lecture du rapport moral rapport moral qui dresse un bilan global de l'association pour l'année 2015.

Soumise au vote, cette résolution recueille 85 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Cinquième résolution : Adoption du Rapport d'activité**

Anne Baron, représentant le Secrétaire excusé, donne lecture du rapport d'activité qui récapitule les principales actions de l'association au cours de l'année écoulée.

Soumise au vote, cette résolution recueille 85 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Sixième résolution : Adoption du Rapport financier**

Le Trésorier donne lecture du rapport d'activité qui présente les dépenses et les recettes de l'association, par poste et chronologiquement sur l'année 2015.

Soumise au vote, cette résolution recueille 84 voix pour, 0 voix contre, 1 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Election du Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts (renouvellement par tiers, soit trois membres sur neuf), Anne Garnier Boisselet étant démissionnaire, un tirage au sort a désigné les deux autres membres sortants, qui décident de se présenter à nouveau pour trois ans : Alain Delautre et Noël Guilbert.

Anne Baron, pour la comptabilité, et Denis Delmotte, pour la communication et les partenariats, qui aident efficacement l'association depuis plusieurs mois, se sont portés candidats dans les délais requis.



Liste des candidats déclarés et votes

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	ELU / NON ELU
Alain Delautre	80	1	4	ELU
Noël Guilbert	78	2	5	ELU
Anne Baron	84	0	1	ELU
Denis Delmotte	83	1	1	ELU

▪ **Septième résolution : Adoption du Règlement intérieur**

Le Président donne lecture des modifications proposées pour l'article 5 du règlement intérieur.

Soumise au vote, cette résolution recueille 85 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

Autres points évoqués lors des débats :

Eric Offenstadt tient à souligner l'apport déterminant des stagiaires Felix CHAUVEAU, Grentin CHARTON et Cyril MEUNIER, "mes petits génies" comme il les appelle.

Eric Offenstadt donne aux participants des informations très encourageantes sur les perspectives 2017

Pierre Geffrin souligne l'implication et la motivation dans le partenariat avec STRATE de Denis Delmotte, qui rejoint le conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 15 octobre 2016, signé par le Président, la Secrétaire de séance et les assesseurs.

Mission est donnée au Président de l'association de veiller à la bonne communication relative ce procès-verbal.

Le président
Pierre Geffrin



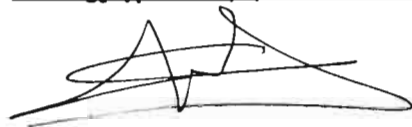
La secrétaire de séance
Anne Baron



Les scrutateurs

[prénom, nom, signature]

Vincent CHAVAROCHE



[prénom, nom, signature]

Pierre FLORES